

PRÉSENTATION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

IRD

Le Sextant

44, bd de Dunkerque 13002 Marseille

Courriel : dic@ird.fr

Web : www.ird.fr

Créé en 1944, l'Institut de recherche pour le développement est un établissement public français à caractère scientifique et technologique (EPST) de plus de 2200 agents, placé sous la double tutelle des ministères chargés de la Recherche et de la Coopération, présidé par Jean-François Girard, conseiller d'État et dirigé par le professeur Michel Laurent. Engagé dans de nombreux programmes scientifiques européens et internationaux, il s'appuie sur sa fonction d'agence pour mobiliser les organismes de recherche et les universités en faveur de la recherche pour le développement.

1 Missions

L'IRD conduit des programmes scientifiques centrés sur les relations entre l'homme et son environnement dans les pays du Sud (en Afrique, Amérique latine, Asie et dans l'outre-mer tropical français), avec l'objectif de contribuer à leur développement. Il remplit les missions fondamentales de :

- recherche ;
- expertise et valorisation ;
- soutien et formation ;
- information scientifique.

2 La recherche : un axe stratégique du développement

Les travaux effectués par les chercheurs de l'IRD sont coordonnés par trois départements scientifiques :

- Milieux et environnement (DME). Les recherches visent à comprendre certains phénomènes comme la variabilité climatique, l'interaction entre océan et atmosphère... Une meilleure perception du climat permet d'évaluer ses effets sur les ressources en eau et végétales ainsi que sur les risques naturels de l'environnement tels que les séismes ou les volcans.

- Ressources vivantes (DRV). Les travaux portent sur les ressources et écosystèmes des milieux naturels terrestres et des milieux aquatiques, continentaux et marins, dans une optique de développement et de gestion durables. Certaines unités de recherche se consacrent à l'amélioration des productions végétales et tropicales, d'autres à la défense des cultures contre les parasites et les prédateurs. Enfin, de nombreuses recherches portent sur l'écologie aquatique et les sciences de la pêche.

- Sociétés et santé (DSS). Les études menées couvrent deux domaines, les sciences sociales et la santé, ainsi que leur interface dans un large spectre de disciplines. Elles concernent les grandes endémies (dengue, paludisme, sida...), le développement urbain, la pauvreté et ses déterminants, et, plus récemment, les questions relatives aux interactions société/risques environnementaux, telles que la migration ou les conflits.

Depuis plus de soixante ans, des équipes de chercheurs sont présentes sur le terrain et collaborent avec les pays du Sud pour renforcer leurs capacités de recherche. Les activités de l'IRD sont conduites en étroite concertation avec ses partenaires du Nord comme du Sud.

Les recherches s'organisent autour de six priorités scientifiques :

- politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour le développement ;
- migrations internationales et développement ;
- maladies émergentes infectieuses ;
- changement climatique et aléas naturels ;
- ressources en eau et accès à l'eau ;
- écosystèmes et ressources naturelles.

3 Expertise et valorisation : les connaissances au service des populations

Le transfert des résultats et la valorisation des savoir-faire est une des clés du développement. Pour favoriser la mise en valeur des connaissances, l'IRD s'appuie sur des instruments comme le dépôt de brevets, la mise en place de contrats de valorisa-

tion et de consultance, l'aide à des créations d'entreprises... Des expertises collégiales permettent aux décideurs de disposer d'une analyse scientifique de l'état des connaissances sur une question constituant un enjeu pour le développement.

4 Soutien et formation : pérenniser les compétences

L'IRD souhaite accompagner ses partenaires dans leur développement et favoriser leur autonomie, avec l'objectif de participer au renforcement, à long terme, des capacités de recherche du Sud. La réalisation de cet objectif passe notamment par la consolidation de l'environnement scientifique et social des équipes, et la responsabilisation des partenaires. Ces actions se traduisent par la définition de trois grands secteurs d'intervention : les soutiens individuel, aux équipes et institutionnel. Ces aides peuvent être de nature différente : financière, technique ou scientifique. Il s'agit de dépasser la logique de transfert des connaissances pour s'intégrer dans une logique d'acquisition des compétences.

5 L'information scientifique

L'IRD se doit à la fois d'assurer l'accès à une information scientifique de qualité pour ses chercheurs, d'accroître sa visibilité et sa lisibilité sur les scènes nationale et internationale et de favoriser le débat entre la science et la société. De nombreux supports permettent la diffusion de l'information. Le journal Sciences au Sud tiré à 15 000 exemplaires, les fiches d'actualité scientifique, la photothèque Indigo accessible sur le Web et les colloques favorisent la visibilité de l'IRD auprès des décideurs et des partenaires. Un fonds documentaire répertorie toutes les publications dont 65% sont accessibles sur le Web. L'IRD publie les travaux des chercheurs de l'institut et de ses principaux partenaires français et étrangers sur les thèmes de l'environnement et du développement dans les pays du Sud. L'organisation de débats, d'expositions, et la création de clubs jeunes contribuent à sensibiliser la société aux sciences.

6 Un dispositif de recherche en France et dans le monde

L'IRD mène des recherches en partenariat avec les acteurs scientifiques, sociaux et politiques des pays du Sud, d'où l'importance d'une représentation physique à l'étranger. Il dispose de 30 implantations dans le monde, dont :

- 3 en France métropolitaine : Paris, Bondy, Montpellier.

- 5 dans les ROM-COM : Guyane, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et La Réunion.
- 22 représentations dans des pays étrangers. Les chercheurs de l'IRD interviennent dans une cinquantaine de pays.

7 Une politique de partenariat très développée

L'ensemble des activités de recherche de l'IRD est réalisé en partenariat. L'IRD développe un solide réseau de partenaires dans les pays du Sud, en France, y compris dans l'outre-mer tropical français, et en Europe. Cette priorité se traduit notamment par la mise en place de projets mixtes, associant des équipes de chercheurs de l'IRD, des équipes locales, mais aussi d'autres institutions de recherche, des établissements universitaires et d'enseignement supérieur... Il s'agit d'une véritable coopération avec l'ensemble de l'appareil scientifique et technique dont les activités de recherche concernent la problématique du développement.

8 Une nouvelle politique de site

Le schéma directeur de la nouvelle politique de site de l'institut a été élaboré à l'issue d'une série de réunions organisées dans les cinq régions du monde où l'IRD est implanté, et de la réalisation d'un état des lieux précis des forces scientifiques et partenariales. Cette politique vise à rénover le dispositif de l'institut au regard de son contrat d'objectifs en recentrant son potentiel et ses activités sur les grands enjeux de développement.

8.1 Structuration, régionalisation et partenariat

L'effort porte sur l'identification et le soutien d'un nombre défini de projets régionaux d'excellence, inscrits dans les priorités thématiques de l'institut et portés par des équipes pluridisciplinaires travaillant autour de plates-formes de haut niveau ouvertes à l'international. Contribuer à la construction de l'espace européen de la recherche et promouvoir des partenariats Sud-Sud, étant identifiés comme priorités, les projets seront encadrés par des partenariats formalisés avec des institutions du Nord comme du Sud. Leur finalité au service du développement des capacités des communautés scientifiques du Sud doit être parfaitement reconnue et prendre en compte le degré de développement de ces communautés. Enfin, véritable enjeu stratégique pour répondre à la demande des partenaires du Sud en terme de formation, l'institut doit s'engager de façon volontariste

dans le partenariat avec les universités en plaçant l'articulation formation-recherche comme composante essentielle de tout projet.

8.2 Priorité à l'Afrique et aux régions méditerranéennes

À l'étranger, l'organisation du dispositif IRD repose désormais sur un découpage de ses implantations en cinq grandes régions : Afrique de l'Ouest et centrale ; Afrique de l'Est, australe et océan Indien ; Afrique du Nord et Proche-Orient ; Amérique latine ; Asie du Sud-Est et Pacifique. Si aujourd'hui l'Afrique de l'Ouest et centrale absorbe la moitié des efforts de l'institut, un investissement plus large devrait être porté vers les pays du pourtour méridional et oriental de la Méditerranée. Une priorité identifiée consiste à développer des dynamiques régionales entre ces pays.

8.3 Favoriser synergies, échanges et partenariats en métropole

En France, l'activité de l'institut s'oriente vers une gestion s'appuyant sur deux grands centres : le « centre Nord », regroupant les implantations d'Île-de-France, de Brest et d'Orléans, et le « centre Sud », réunissant celles de Montpellier, Sète, Grenoble, Perpignan, Toulouse, Nice, Marseille, Villefranche-sur-Mer et Clermont-Ferrand. Outre le renforcement essentiel des partenariats avec les universités, via

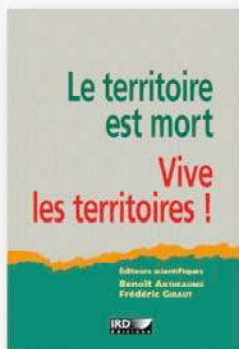
notamment le montage d'unités mixtes de recherche et une participation accrue des chercheurs aux formations des niveaux master et doctorat, l'institut cherche à accroître l'insertion des équipes dans les nouveaux instruments régionaux afin d'améliorer la cohérence des regroupements des moyens humains et technologiques.

8.4 L'outre-mer, un instrument privilégié

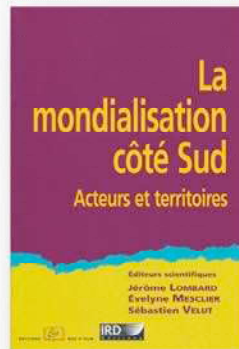
L'outre-mer tropical français constitue un lieu privilégié pour la recherche française dans la perspective de la mise en place d'une recherche européenne pour le développement. Dans cet esprit, l'IRD développera localement une fonction d'intermédiaire et de point d'appui pour une recherche décentralisée, en mobilisant les ressources et le potentiel scientifiques, nécessaires pour aider ses partenaires territoriaux à nouer des relations internationales dans leur bassin géographique. Plus encore qu'en métropole, l'enjeu du rapprochement de l'institut avec les universités d'outre-mer se fait sentir afin de fédérer les moyens, notamment humains. L'IRD s'engage à accompagner les régions et communautés d'outre-mer dans leur politique de coopération et à les aider à utiliser les outils européens. Ses responsabilités d'agence ajoutent à ces initiatives une dimension structurante en terme de politique régionale de recherche pour le développement.

Chiffres clés de l'IRD

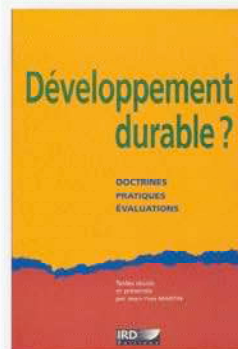
- 220 M€ de budget
- Plus de 2200 agents, dont 830 chercheurs, 1000 ingénieurs et techniciens et 400 membres du personnel sur contrats locaux
- 43 % d'agents hors métropole
- 72 unités de recherche et de service, dont 38 unités mixtes engageant d'autres organismes de recherche français ou des universités
- 197 bourses attribuées à des étudiants et équipes du Sud
- 43 % des publications scientifiques cosignées avec des partenaires du Sud
- 139 thèses encadrées



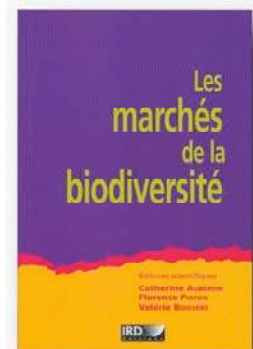
**Le territoire est mort
Vive les territoires !**
B. ANTHEAUME, F. GIRAUT
384 p., 32 €



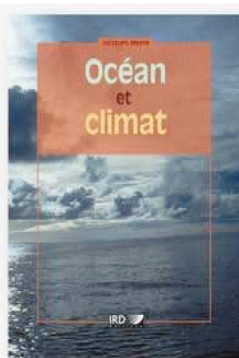
**La mondialisation
côté sud**
Acteurs et territoires
J. LOMBARD, E. MESCLIER,
S. VELUT
496 p., 42 €



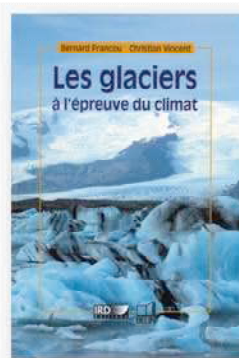
**Développement
durable ?**
Doctrines, pratiques,
évaluations
J.-Y. MARTIN
346 p., 25 €



**Les marchés de la
biodiversité**
C. AUBERTIN, F. PINTON,
V. BOISVERT
268 p., 25 €



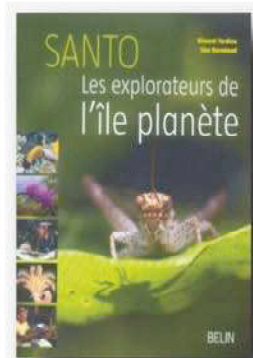
Océan et climat
J. MERLE
224 p., 32 €



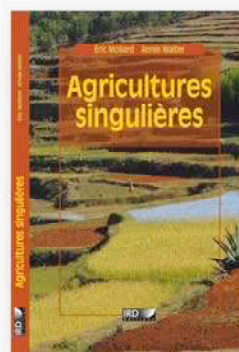
**Les glaciers à
l'épreuve du climat**
B. FRANCOU, C. VINCENT
IRD/BELIN
295 p., 26 €



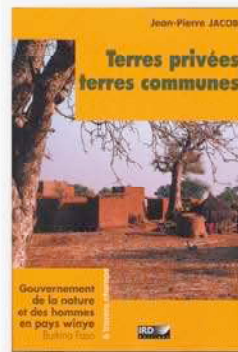
**La terre au cœur de
la science**
IRD/QUAE/MNHN/BRGM
264 p., 29 €



Santo
Les explorateurs de l'île
planète
V. TARDIEU, L. BARNÉOUD
IRD/BELIN/MNHN
288 p., 42 €



**Agricultures
singulières**
E. MOLLARD, A. WALTER
344 p., 39 €



**Terres privées,
terres communes**
J.-P. JACOB
284 p., 34 €

En vente dans toutes les librairies et points de vente IRD.
Par correspondance (VPC) : IRD Diffusion - 32 av. Henri Varagnat - F 93143 Bondy cedex
Tél. : 01 48 02 56 49 - Fax : 01 48 02 79 09 - diffusion@ird.fr